

Adresse de la société populaire de Paillet, département du Becd'Ambès à la Convention nationale, lors de la séance du 12 fructidor an II (29 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Paillet, département du Bec-d'Ambès à la Convention nationale, lors de la séance du 12 fructidor an II (29 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 65;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15116_t1_0065_0000_2

Fichier pdf généré le 14/01/2020



et la répression de l'aristocratie dans nos contrées. Mais les monstres ne sont plus; la vérité, la justice retentissent seules dans votre enceinte.

Monestier par ses leçons et par ses exemples nous prêcha toujours la plus pure morale. Il travailloit nuit et jour au bonheur du peuple; aussi son départ fit couler les larmes de tous les patriotes. Il n'avoit cessé de faire le bien du département mais il n'avoit fini ses opérations révolutionnaires lorsqu'il fut rappellé. Il devoit épurer encore plusieurs autorités constituées infectées de modérantisme et d'aristocratie.

Citoyens représentans, le triomphe de la Convention est assuré pour toujours. Rendeznous le montagnard Monestier. Il a la confiance et l'amour du peuple, il connoit les mœurs et les localités du pays, il distingue les tartuffes des vrais patriotes. Qu'il vienne terminer l'ouvrage qu'il a si bien commencé, en plaçant partout des Montagnards purs et dignes de la liberté et de l'égalité.

Vive la Convention! à bas les ambitieux!

CORIANDRE BERNARD (président), Cuvouls (secrétaire) (et deux pages de signatures.)

e

[La société populaire de Paillet, département du Bec-d'Ambès à la Convention nationale, 30 thermidor an II] (7)

Législateurs,

Creative Commons Encore une fois vous avez sauvé la Patrie, et a patrie reconnaissante proclame avec enthousiasme l'énergie de ses représentants, et celle des fidelles sections de Paris qui ont repoussé avec indignation les mesures liberticides d'une municipalité rebelle à l'autorité souveraine. Les sentiments qu'elles ont manifesté à cette occasion, sont les nôtres, ce que le peuple de Paris a fait pour la garde du dépôt précieux de la Représentation nationale, nous l'eussions fait nous mêmes si comme eux nous eussions été placés au poste d'honneur.

Cette révolution ne sera pas inutile à la liberté, elle consolidera d'avantage, car si elle est pour le peuple une grande leçon, elle est encore plus terrible pour les hypocrites ambitieux qui pourraient avoir conçu quelques espérances de domination. Le peuple sera toujours le même, toujours il se réunira à la Convention en masse, et jamais à aucune faction domina-

trice.

Gardés vous, Législateurs, de vous désaisir un instant de l'autorité que le peuple vous a déléguée, conservés cette mâle énergie qui porte la terreur dans l'âme des conspirateurs; soyez grand comme le peuple que vous représentés; du haut de la Montagne, lancés la foudre sur la tête des ambitieux. Pulvérisés tous les partis qui chercheraient à envahir l'autorité souveraine, comme vous l'avés fait en frappant de mort ce nouveau Périclès et quelques autres faux amis du peuple, usurpateurs d'une renommée qu'ils paraissaient avoir méritée après six années de duplicité révolutionnaire.

Restez, fidelles montagnards, au poste ou la nation vous a placés, nous vous conjurons de ne l'abandonner, que lorsque la République n'aura plus d'ennemis à punir.

Les membres composant la société populaire

de Paillet,

LAFON (président), GROS, POUPARD (secrétaires).

[Les membres composant la société populaire et régénérée de Chinon département d'Indre-et-Loire, à la Convention nationale, 13 thermidor an II (8)

Mort aux tyrans de toutes couleurs

Citoyens Représentans,

Il est donc vrai que la liberté vient de courir de nouveaux dangers! il est donc vrai que ce sont ceux-là même sur lesquels elle eût du compter, qui devoient luy porter des coups parricides! ô vertu, tu fus le manteau dont ils voilèrent leurs poignards!

Les insensés, ils voulaient donner un dictateur, un tyran a une nation qui fait trembler jusqu'aux tyrans étrangers. Comment ont-ils pû penser qu'elle en souffrit dans son sein! elle a juré haine et extermination aux rois, c'est bien moins le nom que la chose qu'elle a proscrit dans sa juste indignation. Elle ne veut pas plus d'un dictateur, d'un tribun, d'un triumvir, que d'un roy.

Qui que vous soyez qu'un semblable pouvoir puisse tenter encore, voyez nos Représentans là. Vous n'échapperez pas à leur vigilance. Robespierre affecta hier le dictatoriat, il n'est plus peut-être aujourd'huy. Voyez encore à Paris et dans les départemens une armée de Brutus. Si Cromwell mourut dans son lit, César tomba sous le glaive tyrannicide.

Citoyens Représentans, vous venez de déjouer la plus atroce des conspirations qui ait jusqu'icy menacé la liberté. Qu'était celle de Danton et complices? le vice n'a jamais que quelques instants de triomphes: mais la vertu, les talents, tout ce qu'il y a de plus séduisant, nos modernes Catilina s'en étaient emparés. Vous leur avez arrachê le masque, l'homme est resté et le héros s'est évanoui. Aux yeux de la France surprise et indignée, n'ont plus paru que des conspirateurs à punir.

Graces vous soient rendues, Représentans, pères de la patrie, vous l'avez encore une fois sauvée. Ce n'est pas là sans doute le dernier danger qu'elle courrera, car les ennemis de la liberté ne sont pas tous anéantis. Allons, citoyens, continuez de courage et de vigueur. Restez à un poste où vous acquerez chaque jour des droits à la reconnaissance du peuple. Ne désemparez pas que vous n'ayez conduit au port

⁽⁷⁾ C 320, Pl. 1313, p. 41 (mention marginale: M.h., I. au b., le 12 fructidor); Bull., 12 fruct. (suppl.).

⁽⁸⁾ C 320, pl.1313, p. 49 (aucune mention marginale).